

En ce 23 novembre 1715, dans les ateliers de la Monnaie de Paris...

Acte I : 1er septembre 1715, *Le Roi est mort, vive le Roi*

Le 1er novembre 1700, le Roi Charles II d'Espagne meurt sans successeur. La famille de France, les Bourbons et la famille d'Autriche, les Habsbourgs, sont toutes deux très apparentées au Roi Charles II et revendiquent toutes deux le trône. Toutefois, Charles II a légué sa couronne par testament à Philippe, duc d'Anjou, petit-fils du roi de France Louis XIV. Ce dernier est, en effet, par sa mère Anne d'Autriche, petit-fils du roi Philippe III d'Espagne et donc cousin germain de Charles II. Philippe, âgé de 17 ans, va à Madrid où il est couronné sous le nom de Philippe V. L'Angleterre forme avec les Pays-Bas, la Prusse, l'Autriche, le Piémont et le Portugal en 1702 la Grande Alliance, craignant la nouvelle puissance de la France alliée à l'Espagne. Pendant des années, les armées de la Coalition, dirigées par le prince Eugène et le duc de Marlborough, remportent de nombreuses victoires sur tous les terrains. La frontière du Nord de la France est même menacée et Lille prise en 1708. En 1712, à Denain, le maréchal de Villars remporte contre les forces impériales une victoire décisive qui permet à la France de reprendre l'avantage sur ses ennemis. À cela s'ajoutent les victoires françaises réalisées en Espagne, en 1710, à Brihuega et Villaviciosa, où les forces des Habsbourg avaient été écrasées. Lors de la conférence d'Utrecht, qui réunit les belligérants depuis janvier 1712, chacun essaie de trouver une sortie honorable. Philippe V conserve le trône d'Espagne mais il doit renoncer, pour lui et pour sa descendance, au trône de France même dans le cas où les autres princes du sang français disparaîtraient. La France conserve toutes les conquêtes de Louis XIV (Flandre française, Roussillon, Lille, Artois, Franche-Comté, Alsace) mais cède l'Acadie à la Grande-Bretagne. Le 6 mars 1714 est signé le Traité de Rastadt qui marque pour l'Autriche un agrandissement de ses États héréditaires mais les Habsbourg renoncent à la couronne d'Espagne et des Amériques.

En France, des problèmes de succession et la santé dégradée du Roi assombrissent la fin du règne. En 1711, le fils de Louis XIV, Louis de France dit le Grand Dauphin meurt de la variole à 49 ans. L'année suivante, son petit-fils devenu dauphin, le duc de Bourgogne (âgé de 29 ans) et le deuxième fils de celui-ci (âgé de 5 ans, l'aîné étant mort en 1705) meurent lors d'une épidémie de rougeole. Il ne reste qu'un arrière-petit-fils à Louis XIV, le futur Louis XV. Le 10 août 1715, Louis XIV se plaint d'une douleur à la jambe qui est en fait une gangrène. Il meurt le 1er septembre à 8 h 15 du matin, à l'âge de 77 ans, après avoir agonisé pendant trois jours. C'est donc finalement son arrière-petit-fils, et le petit-fils du grand dauphin, le duc d'Anjou, âgé de cinq ans, qui devient Roi sous le nom de Louis XV. La régence est exercée, durant sa minorité, par le duc d'Orléans, neveu et gendre de Louis XIV. Les derniers conseils de Louis XIV au futur roi Louis XV furent de ne pas l'imiter dans son goût pour les bâtiments, de soulager la misère de ses peuples, «ce que j'ai le regret de ne pas avoir fait», et de vivre en paix avec ses voisins. Il avoua même : «J'ai trop aimé la guerre.» Sur son lit de mort, il déclare aussi : « Je m'en vais, mais l'État demeurera toujours ». Son règne aura duré 72 ans.



Louis XV

est né le 15 février 1710 à Versailles de Louis, duc de Bourgogne et de Marie-Adélaïde de Savoie. Il fut titré à sa naissance duc d'Anjou. Le 14 avril 1711, il perdit son grand-père, puis en février 1712, ses deux parents. En mars de la même année, les deux enfants du couple défunt contractèrent la même maladie, une forme de rougeole. Les médecins s'acharnèrent sur le frère aîné, anciennement duc de Bretagne, qui mourut le 8 mars. Le duc d'Anjou fut sauvé par sa gouvernante qui l'arracha aux médecins et refusa énergiquement qu'on le saignât. À 2 ans, le duc d'Anjou était devenu le nouveau dauphin. Rescapé d'une famille décimée, il est jugé bel enfant, doué d'une intelligence vive et d'une bonne mémoire, gai et farceur. Il était particulièrement attiré par l'histoire et la géographie. Les 3 et 4 septembre 1715, Louis XV

accomplit ses premiers actes de Roi en se rendant à la messe de requiem célébrée pour le feu Roi à la chapelle de Versailles, puis en recevant l'assemblée du clergé venue célébrer son avènement. Élevé par Madame de Ventadour dans un premier temps, il est confié à partir de 1717 à un gouverneur, le duc de Villeroy, et à un précepteur, André Hercule de Fleury, évêque de Fréjus. Le 25 octobre 1722, le roi étant dans sa treizième année, âge de la majorité, il est couronné et sacré à Reims. C'est la fin de la Régence, mais le duc d'Orléans restera pour un temps le plus important personnage du royaume après le Roi.

Acte II : En ce 23 novembre 1715, dans les ateliers de la Monnaie de Paris...

Sur le plan monétaire, la monnaie est stabilisée depuis 1709 par la création du louis « au soleil » et de l'écu « aux trois couronnes ». Le décès de Louis XIV prend de cours l'administration monétaire et on continue, dans un premier temps, de frapper à l'effigie et au nom de Louis XIV. Toutefois, Norbert Roëttiers, graveur général des monnaies depuis 1703, est chargé de réaliser des poinçons d'effigie du jeune Roi. Ces poinçons devront être présentés à la Cour des monnaies, pour approbation ce qui est fait le 15 novembre 1715 « Ce jour il a été apporté et remis au greffe de la cour par le sieur Norbert Roëttiers graveur général des monoyes onze poinçons de teste pour les écus de leffigie du nouveau roy Louis quinzième pour estre envoyez dans les monoyes du royaume par le greffier de lad. Cour en la manière accoustumée dont il a requis acte et a signé ». Le 18 novembre, les poinçons d'effigie pour les louis d'or sont apportés de la même façon puis le 23 novembre ceux du quart d'écu.

Notons qu'il n'est nullement fait mention pour le moment de poinçons de pile (ou revers), au nouveau type qui sera appelé vertugadin. En effet, les poinçons de revers ne seront remis à la Cour pour l'or au type aux insignes que le 6 janvier 1716 et pour l'argent au type vertugadin le 16 décembre 1715, et uniquement pour l'écu.

Nous avons ainsi quatre types successifs pour 1715, bien que les deux premiers soient impossibles à distinguer :

- 1/ Les frappes anthumes au nom et effigie de Louis XIV
- 2/ Les frappes posthumes au nom et effigie de Louis XIV, frappées sous Louis XV
- 3/ Les frappes au nom et effigie de Louis XV avec revers de Louis XIV
- 4/ Les frappes au nom et effigie de Louis XV avec le revers spécifique à Louis XV

Effigie	Louis d'or	Écu	Demi-écu	Quart d'écu
Louis XIV, anthume 1/1/1715 au 1/9/1715	au soleil	aux 3 couronnes	aux 3 couronnes	aux 3 couronnes
Louis XIV, posthume	au soleil jusqu'au 17/11/1715	aux 3 couronnes jusqu'au 14/11/1715	aux 3 couronnes jusqu'à fin décem- bre 1715	aux 3 couronnes jusqu'au 22/11/1715
Louis XV, provisoire	au soleil à partir du 18/11/1715	aux 3 couronnes à partir du 15/11/1715	aux 3 couronnes Non	aux 3 couronnes à partir du 23/11/1715
Louis XV, définitif à partir du :	Aux insignes Revers à partir du 6/1/1716	Vertugadin à partir du 16/12/1715	Vertugadin à partir du 2/1/1716	Vertugadin à partir du 15/1/1716

Quelques remarques doivent être précisées ici :

- Pour Louis XV, le louis d'or au soleil a bien été frappé entre le 18 novembre et le 5 janvier 1716. Notons que si les frappes de louis pour cette période sont de 28.879 exemplaires à Paris, aucun exemplaire n'a toutefois été retrouvé pour cet atelier. Des exemplaires de Montpellier et d'Aix-en-Provence sont toutefois attestés.
- Il est apparu (VSO CGF 4, N° 1204) un louis d'or aux insignes de Louis XV, 1715 Paris, réformé. Cette monnaie, bien qu'attestée, semble devoir être considérée comme une frappe du début de 1716, avec un coin d'avers préparé à l'avance, le coin de revers n'étant possible qu'à partir du 6 janvier 1716. La date avancée par les auteurs de ce catalogue (notre exemplaire aurait donc été fabriqué entre le 23 et le 31 décembre 1715) ou retenue par Frédéric Droulers du 23 décembre ne tient pas car aucune frappe n'a lieu à Paris après le 19 décembre, date de la dernière délivrance de l'année avec 911 louis (registre Z/1b/920 des Archives nationales).
- Pour l'écu de Louis XV, dit aux trois couronnes, on peut supposer qu'une partie des fabrications réalisées entre le 15 novembre et le 15 décembre 1715 est à ce type. Des exemplaires sont connus pour a) Paris, b) La Rochelle, c) Lille et d) Rennes.

- a) L'atelier de Paris frappe ainsi 1.000.685 exemplaires jusqu'au 14 novembre (au nom et effigie de Louis XIV), puis 281.090 exemplaires entre le 15 novembre et le 15 décembre (dont une partie au moins au type de Louis XV aux trois couronnes) et enfin 46.329 exemplaires entre le 16 et le 31 décembre (cette fois au type Vertugadin - c'est le seul atelier pour lequel des écus vertugadin de 1715 sont attestés).
- b) À La Rochelle, 28.575 exemplaires sont délivrés le 6 décembre 1715 puis 45.852 exemplaires le 28 décembre, en partie au moins au type aux trois couronnes de Louis XV (registre Z/1b/961 des Archives nationales).
- c) À Lille, les délivrances du 7 décembre au 28 décembre indiquent 27.480 exemplaires, en partie au moins au type aux trois couronnes de Louis XV (registre Z/1b/880 des Archives nationales).
- d) À Rennes, 129.400 exemplaires sont délivrés le 27 décembre 1715, en partie au moins au type aux trois couronnes de Louis XV (registre Z/1b/943 des Archives nationales).

- Il n'est nullement fait mention de poinçons d'effigie pour demi-écu qui n'est attesté que par une note, certainement erronée, de J.-R. De Mey dans le Trésor de Neerwinden, 1978. Le poinçon d'effigie du demi-écu ne sera présenté que le 2 janvier 1716 à la Cour des monnaies (et nous sommes donc déjà au type dit vertugadin). Cette monnaie ne semble donc pas devoir être retenue par les auteurs de répertoires des monnaies françaises.



- Pour le quart d'écu aux trois couronnes à l'effigie de Louis XV, le poinçon d'effigie est délivré le 23 novembre à la Cour des monnaies et une frappe, la dernière pour l'atelier de Paris, a lieu dans la journée (registre Z/1b/920 des Archives nationales). Ce registre précise les frappes de quart d'écu à Paris avec 15.255 exemplaires fabriqués au premier semestre 1715 puis :
- 9.457 exemplaires délivrés le 9 septembre 1715
 - 12.808 exemplaires délivrés le 13 septembre 1715
 - 12.227 exemplaires délivrés le 18 septembre 1715
 - 1.015 exemplaires délivrés le 2 octobre 1715
 - 3.620 exemplaires délivrés le 23 novembre 1715

On peut donc en déduire que 50.762 exemplaires l'ont été au nom et à l'effigie de Louis XIV (dont 13.242 après la mort du Roi) et que la délivrance du 23 novembre est à l'effigie de Louis XV avec 3.620 exemplaires. Doit-on s'étonner de cette rapidité d'exécution : présentation à la Cour du poinçon d'effigie et frappe des monnaies le jour même ? Deux hypothèses sont possibles :

- Les coins avaient été préparés à l'avance et dès accord de la Cour, une frappe a pu être réalisée ; on peut même imaginer que la frappe des 3.620 exemplaires a été réalisée en présence des magistrats de la Cour des monnaies ainsi que de Norbert Roëttiers.
- Les coins ont été préparés à la suite de l'accord de la Cour des monnaies car on sait qu'il faut environ deux heures de travail pour établir un coin à partir des poinçons.

Pour les autres ateliers, le poinçon d'effigie est aussi parvenu, au mieux, à partir du 23 novembre 1715. Seul l'atelier d'Aix-en-Provence semble être attesté (Vente Hoffmann, coll. Gréau 1867 ; signalé au Cabinet des Médailles de Marseille). Pour Paris, quelques rares exemplaires sont connus (4 voire 5 peut-être) en particulier en Musée et deux exemplaires existaient en collections privées (source Frédéric Droulers). Les dernières ventes sont signalées en 1930, vente Couturier (tranche refaite, TB) et collection Claouet, 1993, N° 790 (210.000 F + frais = 232.000 FF soit env. 35.000 euros).

Nous sommes heureux que l'exemplaire de la **Vente sur Offres 3** d'*iNumis* soit une nouvelle et rare occasion d'acquérir une des plus séduisantes et des plus rares monnaies des Rois de France.